

Bulletin des zones arides

No. 51
Juillet 2007



REPORTAGE

51

Dans ce numéro

Juillet 2007

4 Infos

10 Débat

La mise en œuvre de la CCD en Afrique : quelques jalons pour progresser

Oussouby Touré

Trouver le cadre de droit coutumier qui manque à l'Afrique de l'Est

Michael Ochieng Odhiambo

Se féliciter des acquis, se mobiliser davantage pour de nouvelles conquêtes

Mariame Dem

16 Caricature

Barcelone ou le cimetière ?

Sidi Lamine Dramé

17 Comptes rendus

Quand la "bonne gouvernance" n'a rien d'une bonne idée – un exemple de Namibie

Brian T.B. Jones

Pour un monde où chacun d'entre nous contrôle sa nourriture

Khanh Tran-Thanh

22 Zoom sur...

Les défis de la décentralisation au niveau local

Interview

Lamine Tounkara

24 Innovations

À vos marques, prêts, filmez !

Richard Grahn

Sécuri-sexe pour insectes ravageurs

Charlie Rose

28 Boîte aux lettres

29 Livres & ressources

32 Haramata : nos plats du jour

Patita Tingoi prépare une présentation sur le projet de Loi foncière au Kenya pour la formation régionale sur le pastoralisme et le plaidoyer politique en Afrique de l'Est, qui a été organisée par MS-TCDC à Arusha, en Tanzanie. Patita est chargée du programme sur la gouvernance et le développement au Centre for Minority Rights Development (CEMIRIDE), une organisation de plaidoyer qui travaille avec des pasteurs et des minorités ethniques au Kenya.

Photo : Ced Hesse



Que voulez-vous d'abord...

...la bonne ou la mauvaise nouvelle ? Quel que soit votre choix, cette année les zones arides du monde entier doivent accepter un peu des deux. Et l'Afrique, comme c'est si souvent le cas, connaît quelques extrêmes.

Du côté des bonnes nouvelles, les informations qui nous viennent de Mauritanie sont encourageantes, avec l'élection d'un nouveau Président dans le cadre de la première élection jugée libre et juste depuis l'indépendance du pays (voir la rubrique Infos, p. 5). A priori, il s'agit d'un exemple admirable qui tend à démontrer en quoi un leadership éclairé peut conférer au peuple ses droits démocratiques. Et au Mali voisin, 500 personnes du monde entier se sont rassemblées pour soutenir et promouvoir le concept de souveraineté alimentaire, concept qui a gagné un soutien croissant auprès de la base dans de nombreux pays (Comptes rendus, p. 20).

Ces deux développements sont les signes d'un avenir prometteur qui, nous l'espérons, sauront en inspirer d'autres à travailler à un monde meilleur. Mais cette lueur d'espoir ne nous permet pas d'ignorer les mauvaises nouvelles, qui risquent fort d'empirer si nous essayons de les occulter.

Pour vivre demain dans la paix et la prospérité, l'Afrique n'a sûrement pas besoin de plus de fusils et de soldats. Or c'est pourtant ce qui semble sur le point d'arriver, soit sous

le couvert de bandes rebelles soit par le biais des armées officielles auxquelles on donne davantage d'armes toujours plus performantes pour tenter de les vaincre (Infos, pp. 4, 6). Les citoyens – qu'ils soient paysans, éleveurs ou citoyens – doivent prendre conscience du processus de militarisation s'ils veulent avoir une chance d'y mettre un terme.

Deux autres faits nouveaux troublants sont rapportés dans ce numéro : 1) les prévisions climatiques qui signalent que la production alimentaire de certains pays d'Afrique pourrait être sapée de moitié en moins de 15 ans, et 2) un avertissement qui affirme qu'à moins que l'Europe ne propose des conditions plus généreuses, ses supposés Accords de partenariat économique avec l'Afrique pourraient bien enfoncer encore davantage certains des pays les plus pauvres du monde dans la détresse (Infos, pp. 8-9).

Le nouveau look d'Haramata a été bien accueilli par la plupart de ceux qui nous ont fait part de leurs réactions sur le dernier numéro, tant pour ses articles vivants que pour sa mise en page plus élégante. Cette fois, nous sommes ravis de vous inviter à la réflexion avec les opinions d'Oussouby Touré et de Mariame Dem en réponse à des articles du numéro précédent – et nous espérons que davantage de lecteurs se joindront au débat sur ces sujets comme sur bien d'autres.

Alerte : formation de terroristes au Sahel

LA LONGUE BANDE du Sahel, qui s'étend de l'océan Atlantique à la mer Rouge, est la dernière-née des zones de conflit dans la "guerre internationale contre le terrorisme" – ce qui montre que les régions arides reculées et peu peuplées sont souvent un terrain idéal pour l'entraînement de groupes extrémistes.

L'un des principaux groupes rebelles islamistes d'Algérie, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), a récemment prêté serment à Oussama Ben Laden et annoncé qu'il allait désormais s'appeler "l'Al-Qaida du Maghreb". Le GSPC est considéré par certains gouvernements européens comme une nouvelle force dangereuse dans l'entraînement de *djihadistes* pour des attaques terroristes. La police espagnole estime que 35 personnes recrutées par un militant du GSPC dans les environs de Barcelone ont été envoyées au Sahel pour y apprendre à manier des mortiers, des missiles sol-air et à utiliser des téléphones satellitaires afin de préparer des attentats en Europe.

La mouvance GSPC/Al-Qaida est réputée avoir forgé des liens étroits avec les Touaregs dans le nord du Mali et d'autres groupes de Mauritanie, du Niger et du Tchad. D'après des sources citées par le quotidien espagnol *El País*, leurs camps d'entraînement ne restent jamais au même endroit plus de deux ou trois jours ;

ainsi, même s'ils étaient repérés par des satellites espions, ils se seraient volatilisés avant que quiconque n'ait pu larguer une bombe sur eux.

Toutefois, les gouvernements commencent à coopérer pour faire front aux réseaux terroristes, soit pour leur propre compte soit sous l'égide de l'initiative américaine "*Trans-Sahara Counter-Terrorism Partnership*" (TSCTP ou Partenariat trans-saharien de lutte contre le terrorisme), qui fournit des fonds et un entraînement à des unités spéciales de combattants dans 10 pays du Maghreb et du Sahel.

On rapporte que l'Algérie offrirait une amnistie à 3 000 combattants Touaregs, probablement financée sous le couvert du TSCTP. En échange de l'abandon de leurs vieilles armes à un camp algérien près de Kidal, dans le nord du Mali, les Touaregs se sont vus promettre des armes modernes et l'intégration dans une force auxiliaire favorable à l'armée malienne pour repousser l'intrusion de combattants étrangers.

Entre-temps, en février, les chefs militaires de tous les pays de la zone sahélienne se sont réunis à Dakar avec le Général américain, William Ward, pressenti comme le premier chef du Commandement pour l'Afrique nouvellement créé par le Pentagone. Auparavant, l'essentiel du continent africain était considéré comme relevant du commandement des forces américaines en Europe, mais la menace terroriste jugée rôder dans des pays comme la Somalie et le Soudan, et aujourd'hui le Sahel, a persuadé Washington du besoin d'une structure de commandement indépendante. La nécessité de protéger les échanges en pétrole et autres ressources avec l'Afrique et de contrer le rapide essor de l'influence chinoise sur le continent a également contribué à cette décision.

La présence militaire américaine en Afrique semble se propager rapidement. Un journal français signale que des Forces spéciales américaines ont entrepris des exercices

communs avec les troupes algériennes près de Tamanrasset, pas loin de la frontière malienne. Et des avions de chasse américains auraient décollé d'Éthiopie en janvier pour attaquer des unités islamistes battant en retraite en Somalie lorsqu'elles se sont trouvées bloquées sur ordre de l'État Major américain à la frontière du Kenya. Aux termes d'un accord avec la France prévoyant le partage de ses bases militaires en Afrique, on compte désormais 1 800 marines américains postés à Camp Lemonnier à Djibouti. D'autres bases sont en pleine expansion en Ouganda et au Sénégal.

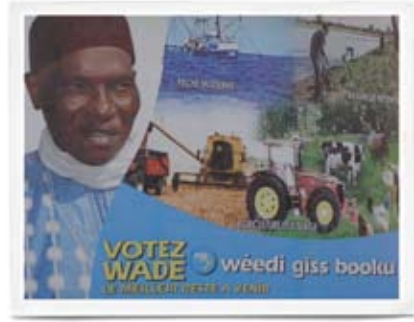
Ceux et celles qui habitent au Sahel et dans la Corne d'Afrique n'ont plus qu'à espérer que la situation ne va pas se détériorer...

① *Courrier International* 1/3/2007, www.af.mil.news, www.fpiif.org/fpifxt/3136, www.globalpolicy.org, <http://commentary.co.za>, www.ainfos.co

“Gorgui, doli nu”

EN WOLOF, LANGUE la plus parlée au Sénégal, il s'agissait du slogan de la campagne présidentielle d'Abdoulaye Wade : *“Le vieux, nous en revoulons !”* Un slogan que d'autres leaders africains désireux d'être réélus cette année seraient peut-être heureux d'adopter.

Contre les attentes de bon nombre d'analystes, l'octogénaire Wade a remporté



Une affiche représentant la vision du Sénégal selon Wade.

haut la main l'élection de février dernier avec près de 56 % des votes, contre 15 % en faveur d'Idrissa Seck, son ancien Premier Ministre et le plus dangereux de ses 14 adversaires.

Connu comme “le Président bâtisseur” en raison de son penchant pour les grands travaux, Wade a pris soin de ponctuer sa campagne de quelques promesses alléchantes. À Oussouye, en Casamance, à la stupéfaction de la plupart des observateurs, il a déclaré qu'il serait bon que le Sénégal construise une centrale nucléaire. Bien entendu, ce serait purement à des fins pacifiques, a-t-il précisé, mais n'a livré aucun détail quant à la question de savoir comment, quand et où un tel projet était susceptible de prendre forme.

La Mauritanie voisine s'est également rendue aux urnes le 25 mars pour choisir un nouveau Chef d'État. Cette élection était le point culminant d'un remarquable processus de démocratisation qui a débuté, aussi surprenant que cela puisse paraître, par un coup d'État militaire en 2005.

Lorsque le cerveau du coup, le Col. Ely Ould Mohamed Vall, a renversé le vieux régime autocratique, il a rapidement remporté le soutien international avec son projet d'introduire des élections libres pour la première fois depuis l'indépendance, et d'instaurer la liberté d'expression et la liberté de la presse. Des mesures ont vu le jour pour veiller à l'indépendance du pouvoir judiciaire – et bien des citoyens ont été ébahis par l'ampleur des

réformes qu'ils ne pensaient jamais voir de leur vivant.

Le processus de transition a culminé en mars avec des élections présidentielles qui ont attiré 19 candidats. Les deux ayant reçu le plus de voix au premier tour étaient un opposant de longue date au régime, Ahmed Ould Daddah, et un ancien ministre du gouvernement, Sidi Ould Cheikh Abdallahi. Abdallahi a remporté le second tour avec plus de 52 % des voix aux termes d'un scrutin jugé très équitable et libre par les observateurs étrangers. Il bénéficiait du soutien des partis politiques jadis fidèles à l'ancien dictateur Ould Taya.

La route vers la démocratisation de l'Afrique est mise à l'épreuve dans beaucoup d'autres pays cette année, avec des élections présidentielles ou parlementaires au Nigéria, au Mali et au Tchad (avril), en Algérie, au Burkina Faso, au Congo-Brazzaville et au Lesotho (mai), en Sierra Leone (juillet), en Éthiopie (novembre) et au Kenya (décembre).

① www.jeuneafrique.com, www.afrol.com

L'après-Forum Social Mondial

UNE TRIBUNE POPULAIRE dans de multiples nations qui clame haut et fort qu'il existe une meilleure solution que le modèle grippe-sou

prôné par la mondialisation... C'est ainsi que l'on peut résumer le Forum Social Mondial (FSM), qui réunit les altermondialistes du monde entier et qui a vu le jour il y a six ans à Porto Alegre, au Brésil, avec le slogan "Un autre monde est possible" ; cette année, il s'est tenu en Afrique, à Nairobi, pendant une semaine en janvier.

Le FSM de Nairobi fut-il ou non un succès ? Pour certains, il a démontré que le Forum a mûri et prouvé sa valeur comme une force fédératrice de multiples mouvements. D'autres ont demandé pourquoi sur les quelque 150 000 participants attendus, au moins 100 000 brillaient par leur absence.

Deux commentateurs, **Steve Ouma** de la Commission des Droits de l'Homme du Kenya et **Firoze Manji** de Pambazuka News, ont détecté un déséquilibre, aussi bien en nombres qu'en influence, entre les participants des organisations plus riches et ceux des groupes locaux représentant la base. Si le Forum voulait vraiment nourrir l'idée d'une mondialisation venant de la base, s'insurge Ouma, il faudrait que les poids lourds commencent enfin à écouter la voix du peuple, ces gens qui souvent ne pouvaient même pas s'offrir les victuailles vendues par les traiteurs officiels de la conférence.

Manji a été heureux de voir que le FSM représentait une grande "diversité de peuples des quatre coins du monde". Mais tous ne pouvaient pas se faire entendre : les plus riches avaient davantage de manifestations au programme et les militants sociaux d'Afrique étaient sous-représentés.

① www.pambazuka.org,
www.forumtiersmonde.net,
www.ipsterraviva.net

Somalie : un cauchemar sans fin

QUATRE MOIS après que l'armée éthiopienne a envahi la Somalie avec l'appui de l'aviation américaine pour tenter d'épauler un gouvernement de transition fragile soutenu par l'Occident, le pays est une fois de plus retombé dans un violent chaos.

Certains des combats les plus acharnés depuis 15 ans ont éclaté fin mars dans la capitale, Mogadiscio, faisant plus de mille morts ou blessés parmi les civils en moins d'une semaine, avant la conclusion d'une trêve fragile entre les forces du gouvernement et l'Union des Tribunaux Islamiques (UIC). L'UIC a pris le contrôle de la capitale et de la majeure partie du sud du pays l'an dernier et avait ramené un certain calme avant l'invasion éthiopienne. Mais les États-Unis



Des femmes somaliennes quittent Mogadiscio, en Somalie, en avril 2007.

craignaient que l'UIC ne serve de tête de pont régionale à l'Al-Qaïda, même si plusieurs observateurs indépendants considéraient un tel risque comme minime.

Les Nations Unies estiment que jusqu'à 100 000 personnes ont fui Mogadiscio au cours des récents combats, portant le total des personnes déplacées à plus d'un demi-million. Bien qu'une conférence pour la réconciliation nationale soit prévue pour la mi-avril, il y a peu d'espoir d'y voir la signature d'un accord qui mettrait un terme à la désintégration politique persistante de la Somalie.

Certains pays d'Afrique pourraient perdre la moitié de leurs vivres

LE 4^e RAPPORT D'ÉVALUATION sur le réchauffement planétaire par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – le premier depuis 2001 – brosse un tableau alarmant de ce qui attend de nombreuses régions du monde.

D'après les preuves scientifiques, ce sont les pays pauvres qui souffriront le plus du changement climatique – en partie du fait que les écosystèmes tropicaux s'adaptent moins facilement aux variations de température que les écosystèmes tempérés, et parce que ces pays ne disposent pas des ressources monétaires et matérielles pour protéger leur population.

Le rapport du GIEC conclut que l'Afrique sera l'une des régions les plus cruellement touchées par un changement climatique considéré comme inéluctable pendant la majeure partie du 21^e siècle. Dans bon nombre de pays d'Afrique, la production agricole sera "sévèrement compromise" et dans certains pays les rendements des productions non irriguées pourraient reculer de 50 % d'ici 15 ans. Durant la même période, entre 75 et 250 millions d'Africains auront sans doute de plus en plus de mal à assurer leurs approvisionnements en eau.

"Dans la région sahélienne d'Afrique," explique le rapport, "des conditions plus chaudes et plus sèches sont à l'origine d'une réduction de la durée de la saison de pousse avec des effets négatifs sur les récoltes. En Afrique australe, des saisons sèches plus longues et des précipitations plus incertaines accélèrent la mise en place de mesures d'adaptation."

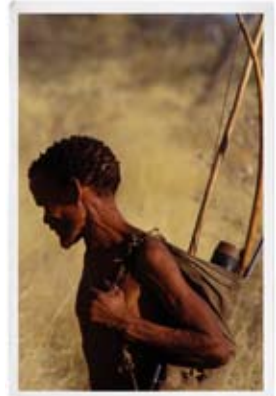
i Secrétariat du GIEC, c/o OMM, 7bis Avenue de la Paix, CP 2300, 1211 Genève 2, Suisse. www.ipcc.ch

Les San retrouvent-ils vraiment leurs terres ?

LES PLUS ANCIENS HABITANTS d'Afrique australe – les Gana et les Gwi appelés collectivement les San (ou "Bushmen") – ont remporté une résonnante victoire en

décembre 2006 lorsque la Haute Cour du Botswana a estimé que le gouvernement avait agi de façon "illégal" et "anticonstitutionnelle" lorsqu'il les avait expulsés de leurs terres ancestrales dans le désert de Kalahari.

Les San ont été menacés depuis que des diamants ont été découverts dans leur réserve dans les années 1980. Au cours des dix dernières années, le gouvernement a ordonné trois expulsions majeures qui ont forcé la quasi-totalité d'entre eux à gagner des "camps de relocalisation".



Un chasseur San au Botswana.

© Paul Weinberg / Pano Pictures

Là, n'étant pas autorisés à pratiquer la chasse, leur mode de vie traditionnel, ils sont devenus dépendants de la charité du gouvernement et victimes de l'alcool, de la déprime et autres maux.

Au départ, les San se sont réjouis de la décision de la Haute Cour. Mais en fait, il a été stipulé que seuls les plaignants nommés dans la décision de la Cour ainsi que leurs enfants pouvaient regagner la réserve. Ils n'ont pas le droit d'utiliser un forage existant sur l'un de leurs campements, car il s'agit d'une propriété du gouvernement – et les San devront déposer une nouvelle demande de permis de chasse, alors que le tribunal avait statué que le gouvernement avait agi illégalement en leur retirant ces permis.

Une autre bataille judiciaire devra peut-être avoir lieu pour que l'affaire puisse vraiment être résolue.

i www.jeuneafrique.com, www.afrol.com

L'Afrique peut-elle freiner la mainmise de l'Europe sur les échanges ?

Il y a sept ans, l'Union européenne (UE) et ses pays partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signaient l'Accord de Cotonou afin de remplacer l'ancienne Convention de Lomé. Aux termes de ce nouvel accord-cadre, toutes les parties convenaient de négocier des accords commerciaux détaillés, baptisés Accords de partenariat économique (APE), entre l'UE et les sous-régions ACP d'ici 2008.

Mais alors que les négociations entrent dans la dernière ligne droite, beaucoup de voix s'insurgent contre les conditions exigées par l'UE, estimant qu'elles pourraient avoir des conséquences désastreuses pour les économies africaines.

Début mars, le commissaire européen en charge du commerce, Peter Mandelson, mettait en garde les membres ACP contre le fait qu'ils risquaient de perdre leur accès préférentiel aux marchés européens s'ils ne signaient pas les APE avant la fin de l'année. Au lieu de procéder à des négociations sur les principales questions en suspens, le rouleau compresseur de l'UE semble résolument décidé à faire table rase de toute objection africaine. D'un autre côté, Mandelson lui-même est en butte aux critiques du Président français, Jacques Chirac, qui l'accuse de vouloir trop donner.

S'expliquant à propos de cette impasse, le représentant commercial pour l'Afrique de l'Ouest, Gilles Hounkpatin, a déclaré : "Nos économies seront touchées par les APE et nous voulons tout d'abord un aperçu mondial. Lorsque vous négociez, vous ne pouvez pas imposer une date à votre gré."

D'autres critiques sont plus virulentes. Une série d'études par l'ONG britannique Christian Aid montre que l'ouverture des marchés africains aux importations européennes (souvent subventionnées) prévue par les APE pourrait entraver le développement de nouvelles industries et laisser les économies africaines dépendantes de produits exportables de faible valeur. Dans un autre rapport, l'ONG internationale Oxfam déclarait que les APE risquaient d'appauvrir encore certains des pays les plus pauvres du monde.

En Afrique orientale et australe, un récent rapport a critiqué le grave manque de consultation au sein des gouvernements impliqués dans les négociations, certains membres du Conseil des ministres n'en connaissant parfois même pas les détails. Il insistait que l'agriculture, déjà accablée par trois décennies d'ajustement structurel, serait probablement l'un des secteurs les plus touchés.

Toutefois, les pays ACP ne sont pas encore prêts à se laisser intimider par le rouleau compresseur européen. Toutes les régions ACP ont décidé qu'elles devaient jouir de longues périodes de transition (jusqu'à 25 ans) avant d'ouvrir leurs marchés aux importations de l'UE et avoir l'option de prendre des mesures de sauvegarde contre une déferlante des importations européennes. Elles veulent aussi savoir comment la Commission se propose de dépenser les 2 000 millions d'euros qu'elle a promis d'engager afin de rendre les économies ACP plus compétitives.

① www.wto.org, www.bilaterals.org,
www.twnafrica.org, www.stopepa.org

La mise en œuvre de la CCD en Afrique : quelques jalons pour progresser

par Oussouby Touré

LE PRÉCÉDENT NUMÉRO de *Haramata* a consacré un article aux progrès et aux lacunes en matière de lutte contre la désertification.¹ Il nous paraît important de souligner que dans le cas de l'Afrique, les dix années de mise en œuvre de la Convention de lutte contre la désertification (CCD) ont été marquées davantage par des défis à relever que des acquis enregistrés. Cela s'explique par deux facteurs essentiels. Le premier vient de ce que la CCD n'a pas réussi à retenir véritablement l'attention de la communauté internationale, et bénéficie ainsi d'un soutien plus limité que celui accordé aux conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques. Cet état de fait résulte principalement de la faiblesse de l'argumentaire en faveur d'une véritable prise en charge des préoccupations de lutte contre la dégradation des terres dans l'agenda des agences de coopération et des grandes ONG internationales.

Le second facteur est lié au décalage entre l'ampleur du phénomène de dégradation des terres et la portée limitée des instruments de mise en œuvre de la CCD engagés pour y faire face. En effet, les finalités assignées à ces

processus mettent l'accent davantage sur les opportunités qu'offre la CCD en termes d'appuis financiers extérieurs, que sur les changements internes requis pour améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la dégradation des terres. De plus, alors qu'en théorie la formulation des programmes d'action devrait s'appuyer sur la promotion de la lutte contre la dégradation des terres en l'insérant dans le contexte plus large d'une harmonisation des politiques, ces programmes ne fournissent en réalité pas d'indications claires sur les modalités d'opérationnalisation d'une telle démarche.

Les observateurs développent des points de vue divergents sur les perspectives d'avenir de la CCD. Certains s'interrogent sur la valeur ajoutée d'une convention qui apparaît plus comme une convention "anti-désertification" que comme une convention de développement. D'autres remettent en cause la pertinence de la CCD dans un contexte marqué par une profusion d'initiatives au niveau global et régional (OMD, NEPAD, etc.) et estiment qu'elle contribue à occulter les problématiques les plus cruciales (lutte contre

la pauvreté, accès équitable aux ressources naturelles, prévention et gestion des conflits).

Si ces critiques sont fondées, il reste que l'approche consistant à aborder la question de la désertification dans le cadre d'une convention a impulsé une forte dynamique de mobilisation des acteurs sociaux. Ceci étant, les résultats mitigés obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD imposent de réajuster les démarches adoptées jusque-là, autour de quelques axes majeurs :

- l'établissement de mécanismes d'articulation entre les programmes d'action et les autres politiques sectorielles et transversales ;
- l'amélioration des mécanismes de financement des actions de gestion des ressources naturelles et de développement (crédit rural, fonds d'investissement villageois, taxes sur l'exploitation des ressources naturelles, etc.) et l'élargissement de la base de financement des programmes d'action ;
- le renforcement des capacités des acteurs afin qu'ils soient en mesure de : (i) mieux

maîtriser les enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles ; (ii) s'impliquer de façon dynamique dans les processus de planification ; et (iii) contribuer à améliorer l'impact des activités menées sur le terrain ;

- la construction de bases de référence pour mesurer les évolutions futures en mettant l'accent d'une part sur la définition des modalités d'articulation entre les indicateurs biophysiques et socio-économiques, et d'autre part sur la mise en réseau des institutions concernées par la problématique du suivi/évaluation en vue de disposer d'un cadre de référence pour les décideurs politiques et économiques.

1) Youba Sokona et Wafa Essahli. *Désertification : Quels progrès accomplis et quelles lacunes à combler ?*



Oussouby Touré est sociologue rural et possède une longue expérience en matière de politiques environnementales au Sahel. Il travaille actuellement comme chercheur-consultant.

Trouver le cadre de droit coutumier qui manque à l'Afrique de l'Est

par Michael Ochieng Odhiambo

DANS LES TROIS pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est, les pauvres des zones rurales constituent la majorité absolue de la population. Tous trois sont des démocraties constitutionnelles, au sein desquelles les dirigeants acquièrent le pouvoir selon l'attrait qu'ils exercent sur la majorité des électeurs.

La sécurité du régime foncier pour les pauvres est donc un enjeu politique crucial du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie. C'est une constante du discours politique depuis l'époque coloniale mais elle n'a pourtant donné naissance à aucune solution durable.

Dans les trois pays, différents systèmes co-existent, en dépit du fait que les cadres politiques et législatifs tendent à privilégier les systèmes fonciers modernes au détriment des systèmes plus traditionnels.

Le nouveau nom donné au jeu politique dans le domaine du foncier et des ressources naturelles est celui de "formalisation" (telle que prônée par Hernando de Soto et la Commission pour la démarginalisation des pauvres par le droit¹). La formalisation a toutefois fait partie intégrante des relations foncières des trois pays depuis l'avènement de la colonisation et a dans l'ensemble bénéficié à une élite minoritaire tandis que la majorité des groupes vulnérables voyaient leurs conditions se dégrader.

Le régime foncier coutumier continue d'être pertinent pour les moyens de subsistance des populations et le développement des zones

rurales en Afrique de l'Est, malgré plus d'un siècle d'oubli ou d'interventions politiques délibérées pour l'étouffer ou le transformer de façon radicale. Seules les politiques et les lois qui prévoient un cadre propice à une évolution ordonnée et systématique du régime foncier coutumier parviendront véritablement à envisager une solution aux défis que pose une sécurité foncière favorable à des conditions de vie durables en zones rurales.

Les politiques et les lois ont la délicate mission de cerner un régime foncier coutumier capable d'offrir une assise politique et juridique propice au maintien de son application et à sa transformation méthodique sur la base de dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques générées en interne.

Il est urgent que les trois pays parviennent à établir des cadres appropriés pour le développement structuré d'une jurisprudence du droit coutumier.

1) *Commission on Legal Empowerment of the Poor*



Michael Ochieng Odhiambo, Directeur exécutif du Resources Conflict Institute à Nakuru, au Kenya, est un défenseur de longue date des intérêts des communautés d'Afrique de l'Est tributaires des ressources. Ses recherches couvrent les politiques liées au foncier et aux ressources naturelles, le droit environnemental et les conflits.

Une réponse à Adam Thiam

Se féliciter des acquis, se mobiliser davantage pour de nouvelles conquêtes

par Mariame Dem

Bu yoon jeexul, waaxusil du jeex. Cet adage wolof, une des langues nationales du Sénégal, signifie que “tant qu’il y a du chemin à faire, il faut marcher vite.” Quand on examine la situation des femmes en Afrique, on mesure la pertinence de cet adage. En effet, au-delà des changements constatés, il reste énormément à faire pour que les femmes soient traitées comme des êtres humains à part entière, et que l’exclusion de la moitié de la population n’hypothèque le développement de l’Afrique.

L’article de notre ami Adam Thiam intitulé “*Promotion des femmes : les avancées et les risques*” (Haramata 50, octobre 2006) est, à bien des égards, pertinent. Son optimisme, quand il parle des avancées de la promotion des femmes africaines, est fondé : des progrès ont été accomplis dans les domaines social, politique, économique et culturel. Cependant, il faut se demander si nous devons baser notre appréciation de ces avancées sur la situation antérieure des femmes africaines (approche rétrospective, à partir du “point de départ”) ou sur ce qu’elle devrait être vu le niveau de développement actuel du monde (approche prospective, selon le “point d’arrivée”). Pour ma part, je suis pour une approche

prospective, à savoir, juger les conditions et le statut des femmes à partir de ce qu’ils devraient être au jour d’aujourd’hui. C’est pourquoi, *tant qu’il reste du chemin à faire, il faut marcher vite et même très vite.*

Faut-il se contenter au 21^{ème} siècle d’améliorer la scolarisation des filles ou d’assurer que toutes les filles en âge d’être scolarisées le sont, qu’elles vivent en ville ou au village, qu’elles soient de famille nomade ou sédentaire, riche ou pauvre ? En Afrique, à l’heure de l’Internet et des nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC), le taux d’alphabétisation des femmes de plus de 15 ans reste encore trop faible pour faire d’elles des leviers du progrès. Ce taux était en 2005 de 8 % au Burkina Faso, 9 % au Niger, 12 % au Mali et 29 % au Sénégal.¹

Aujourd’hui encore, les femmes rurales africaines n’accèdent pas ou peu à la terre, à l’eau, à l’énergie et au matériel pour créer des richesses. La minorité de femmes à même de le faire se heurtent à un système commercial inéquitable dont elles sont le plus souvent exclues. Le système d’accès à des ressources financières le plus accessible aux



© Alfredo Caliz / Panos Pictures

Les membres d'une association de micro-crédit rient lors d'une réunion à Dakar, au Sénégal.

femmes pour l'activité productive est le micro-crédit, mais il n'est pas adapté à tous leurs besoins d'investissement.

Les plus grandes victimes des violences dans les situations de conflits, notamment armés, sont les femmes ; le viol des femmes et des filles est devenu une arme de guerre. Cela a renforcé la féminisation du SIDA. Les différents textes qui protègent les femmes et les filles ne sont pas ou peu appliqués ; c'est le cas de la résolution 1325 des Nations Unies, de la plateforme de Beijing de 1995 et plus récemment du protocole de Maputo adopté par les gouvernements africains.

En termes de gouvernance, la représentation des Africaines dans les institutions politiques (parlement, gouvernement, administration locale) reste encore en deçà du taux de 30 % demandé par les

Nations Unies. Le Rwanda, le Burundi et plus récemment la Mauritanie (en 2007) restent les exceptions qui confirment la règle. Cette représentation est, en moyenne, au plus égale à 20% en Afrique de l'Ouest ; en République Démocratique du Congo, les femmes ne représentent que 8,4% du parlement suite aux dernières élections.

La nécessité d'un "big bang" politique pour renverser la tendance

L'Afrique regorge de ressources nombreuses (minerais, pétrole, eau, etc.), mais elles ne sont pas utilisées pour éliminer la pauvreté et les inégalités dont les femmes sont les plus grandes victimes. Adam Thiam a bien raison de rappeler le "gâchis financier" que constitue la guerre d'Irak. A cela il faut

ajouter les bénéficiaires énormes rapportés par les transactions dans les bourses financières des pays développés. Toutes ces richesses sont contrôlées et utilisées par une minorité dont la majorité vit dans les pays du Nord. Alors, au-delà du discours d'aide et de coopération, il faut créer les conditions d'une redistribution des richesses qui puisse assurer :

1. la disparition de l'extrême pauvreté et de la faim ;
2. l'accès de tous à une éducation primaire ;
3. la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
4. la réduction de la mortalité des enfants ;
5. l'amélioration de la santé maternelle ;
6. la lutte efficace contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies.

Ces six parmi les huit Objectifs du millénaire pour le développement affectent en majorité les femmes et les filles.

L'Afrique a perdu la "course de vitesse" mais pas encore la "course de fond" vers le développement ; alors il ne faut surtout pas perdre cette course-là. C'est pourquoi les conditions et le statut des femmes d'Afrique doivent changer beaucoup et vite : c'est là le défi des citoyens et citoyennes du monde. Ils doivent travailler au "big bang" politique en poussant leurs gouvernements à gérer et partager de manière équitable les richesses du monde.

Dans la tâche de pression pour améliorer la situation des femmes, les Africaines et les Africains – notamment les intellectuels – ont l'importante responsabilité d'analyser les contextes des femmes, de donner des perspectives d'organisation, de mobilisation et d'action, et de défendre fidèlement l'idéal de progrès et d'égalité des femmes dans les instances et les rencontres où la majorité des femmes n'accède pas. Bien sûr, cela comporte le risque de substitution des intellectuels à la majorité des femmes.

C'est peut être ce qui fait dire à Adam Thiam qu'il faut éviter la récupération de la cause par

les "*driankées*". Ce mot wolof désigne toute personne élégante, homme ou femme, qui soigne sa mise pour être appréciée. La culture actuelle attribue davantage aux femmes qu'aux hommes toutes les caractéristiques du *drianké*. Le constat de Adam est juste mais incomplet car il ne parle que des "grandes dames" du développement en oubliant qu'il y a aussi des "grands messieurs" du développement, qui se font passer pour les porte-parole des populations africaines. Alors, nous devons tous rester vigilants pour que les *driankés* femmes et hommes ne tuent pas la participation et le leadership des femmes africaines.

Il s'agit aujourd'hui plus que jamais :

- d'instruire les femmes africaines de tous leurs droits ;
- de développer un leadership féminin fort et représentatif qui porte la voix des femmes dans les instances de décision ;
- de construire et de promouvoir des réseaux et des alliances forts pour défendre la cause des femmes ;
- d'élever la conscience des hommes et des femmes d'Afrique et d'ailleurs pour qu'ils se mobilisent afin de créer un développement centré sur la personne humaine et non sur le profit. Dans ce combat, le statut et les conditions des femmes africaines sont une priorité. *Haramata* participe à ce combat-là.

Encore un adage wolof pour conclure : "*les deux mains qui nouent le pagne sont les deux mains qui enfilent le pantalon*". Alors travaillons à donner à nos deux mains la même valeur.

1) Selon le rapport du PNUD sur le Développement Humain.

Mariame Dem est membre du Conseil d'Administration du Consortium des ONG d'Appui au Développement (CONGAD), Sénégal, et membre de l'Association Nationale de Formation des Adultes (ANAFa).

Barcelone ou le cimetière ?



Merci à Sidi Lamine Dramé pour cette caricature illustrant une idée de Mariame Dem sur l'émigration clandestine qui, depuis quelques mois, a pris des proportions importantes. Beaucoup de jeunes, en majorité des pêcheurs, ont comme devise : "Joindre Barça (Barcelone) ou mourir (Barsakk)". La mauvaise gestion des ressources halieutiques a mis à genou la pêche artisanale qui utilisait beaucoup de jeunes. Ainsi ils empruntent des pirogues motorisées pour braver l'Océan Atlantique et espérer rejoindre les Iles Canaries puis l'Espagne.

Quand la “bonne gouvernance” n’a rien d’une bonne idée

– un exemple de Namibie

par Brian T. B. Jones

DROIT DE REGARD, PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ et prévention de toute appropriation systématique par les élites – ce sont là les éléments de l’idéal que représente la bonne gouvernance pour le développement communautaire. Or ces éléments sembleraient insaisissables. Les rapports foisonnent qui font état de fonds volatilisés, de riches s’enrichissant aux dépens des pauvres, de comités communautaires prenant leurs décisions sans consulter la communauté. Ce sont là certaines des accusations portées à l’encontre de la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) en Afrique australe.

Mais cette réalité est-elle irrémédiable ? Les enseignements tirés de l’application de la GCRN en Namibie, le pays le plus aride d’Afrique au sud du Sahara, nous donnent matière à réflexion.

En Namibie, la GCRN repose sur la création par les communautés d’institutions de gestion des ressources naturelles appelées *conservancies*. Selon la législation namibienne, elles doivent avoir des membres dûment identifiés, un périmètre clairement défini, un comité de gestion élu, une constitution, et un plan équitable pour la distribution des bénéfices. Une *conservancy* immatriculée par les autorités reçoit des droits d’utilisation de la faune et de la flore et des droits sur les activités touristiques. Dans les *conservancies* dotées d’un

capital de faune et de flore de haute valeur et d’attractions touristiques notables, le revenu est élevé – il peut parfois atteindre jusqu’à N\$1 million par an (environ US\$142.000). Ainsi, la vie sauvage et le tourisme deviennent des formes importantes d’exploitation des terres et de diversification des moyens de subsistance. Et d’un point de vue écologique, l’approche est réussie, donnant lieu à des accroissements du nombre d’animaux sauvages (éléphants, rhinocéros noirs, lions, guépards, etc.).

Mais des recherches entreprises il y a quelques années par un collègue et moi-même (Long et Jones, 2004) suggéraient qu’il existait de grands fossés entre les comités directeurs des *conservancies* et leurs membres. La participation des membres à la prise de décisions devait être renforcée et les comités avaient besoin de rendre davantage de comptes à leurs membres. Nous avons formulé les recommandations d’usage aux ONG et autres afin qu’elles interviennent pour promouvoir une plus grande participation et une meilleure reddition de comptes, en se servant du brassage habituel de méthodologies.

À bien y réfléchir, pourtant, ce n’est pas la bonne approche – en partie parce que cela suppose que les agences externes peuvent bâtir la démocratie dans les communautés locales et qu’elles ont besoin de toute une

gamme d'outils spéciaux développés à l'extérieur pour y parvenir. Or, la gouvernance démocratique ne peut pas facilement être imposée de l'extérieur – elle doit être le fruit du travail des populations locales elles-mêmes. Elle est alors bien souvent le résultat de conflits et d'expériences avec différentes formes de gouvernance et de procédures de prise de décisions. Mais cela prend du temps – un facteur qui excède le calendrier de la plupart des projets de recherche ; par conséquent, la tendance se veut interventionniste.

Puisque les communautés se voient conférer de nouveaux droits sur la vie sauvage et le tourisme et de nouveaux flux de revenu par le biais de la GCRN, il n'est pas surprenant que des conflits surgissent. Certains de ces conflits naissent en Namibie lorsque les communautés réalisent qu'elles ont un droit de regard sur les comités directeurs de leur *conservancy*. Elles demandent aux comités d'expliquer comment ils ont dépensé leur argent, exigent des audits externes et procèdent à un scrutin pour

congédir les membres qui ne défendent pas l'intérêt communautaire. Lors des assemblées générales des *conservancies*, il est de plus en plus fréquent que les membres se chargent d'approuver le budget et de prendre des décisions concernant la façon de dépenser le revenu (NACSO, 2006).

En outre, les chercheurs et les praticiens semblent attendre des communautés d'Afrique rurale qu'elles exercent des niveaux de démocratie participative nettement plus élevés qu'ailleurs. Nous semblons avoir à l'esprit une forme idéalisée de démocratie où tous les membres du village, de la forêt communautaire ou de la *conservancy* participent activement à la prise de décisions. Mais ce n'est que rarement le cas. Dans les régions les plus arides de Namibie, parmi les contraintes pratiques auxquelles se heurte la démocratie participative figurent les vastes distances entre les établissements humains, le temps requis pour se rendre aux réunions de la *conservancy*, d'autres obligations plus



Les membres de la *conservancy* de Doro Nawas étudient quels amendements apporter à la constitution afin d'éviter les conflits liés au processus de prise de décisions.

© Brian Jones



© Brian Jones

Le nombre d'éléphants et autres espèces sauvages augmente dans les aires communales de Namibie, ce qui accroît les recettes générées par l'industrie du tourisme et par la chasse. L'emploi de ce revenu d'une façon transparente et participative est une décision de gouvernance importante pour les communautés locales.

pressantes pour la survie quotidienne, etc.

Il faut donc trouver un juste milieu entre les attentes idéalistes de nombreuses parties externes et les réalités contraignantes du terrain. Les *conservancies* recherchent ce juste milieu en se livrant à des expériences avec leurs structures décisionnelles. Dans le passé, nombre de *conservancies* ont élu un comité constitué d'individus originaires d'un point quelconque de la *conservancy*. À présent, nombre d'entre elles se divisent en sous-secteurs qui élisent ensuite leurs représentants au sein du comité. Ceci favorise une meilleure communication entre le comité et ses membres par l'intermédiaire des représentants de sous-secteurs, lesquels ont ainsi davantage de comptes à rendre à leurs électeurs. Les *conservancies* commencent aussi à ajuster leur constitution afin d'améliorer les procédures de gouvernance, suite à quelques cas d'abus de pouvoir par des membres du comité.

Ainsi, le rôle des agences externes est de toute évidence d'aider les communautés à

mettre en place les procédures appropriées pour veiller à ce que les membres du comité rendent des comptes à ceux qui les ont investis dans leurs fonctions. Il appartiendra alors aux populations d'exercer leur droit de regard et de faire en sorte que ces procédures donnent de bons résultats.

Références :

Long, S. A., et B. T. B. Jones. 2004. Conservancy Institutions and Governance: Implications for Livelihoods. In Long, S. A. (Ed). *Livelihoods and CBNRM in Namibia: The findings of the WILD project. Final Technical Report of the Wildlife Integration for Livelihood Diversification (WILD) Project*. Projet WILD, Ministère de l'Environnement et du Tourisme/Département du Développement international. Windhoek.

NACSO. 2006. Namibia's Communal Conservancies: A review of progress and challenges in 2005. Namibian Association of CBNRM Support Organisations. Windhoek.



Brian Jones est un consultant indépendant en environnement et développement qui travaille sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ayant trait à la GCRN. Originaire de Namibie, il est actuellement conseiller auprès du Ministère namibien de l'Environnement et du Tourisme.

Pour un monde où chacun d'entre nous contrôle sa nourriture

“Nous, plus de 500 représentants de plus de 80 pays, d'organisations de paysans, de pêcheurs traditionnels, de peuples autochtones, de peuples sans terre, de travailleurs ruraux, de migrants, d'éleveurs nomades, de communautés habitant les forêts, de femmes, de jeunes, de consommateurs, de mouvements écologistes et urbains, nous sommes réunis dans le village de Nyéléni à Sélingué, au Mali, afin de renforcer le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire. Nous le faisons brique par brique, en vivant dans des cases construites à la main dans le respect de la tradition locale et en consommant des aliments produits et préparés par la communauté Sélingué...”

Introduction de la Déclaration de Nyéléni, adoptée en février de cette année par le Forum pour la souveraineté alimentaire, organisé par une alliance de mouvements sociaux internationaux autour du concept de “souveraineté alimentaire” proposé pour la première fois il y a 10 ans par le mouvement paysan Via Campesina. Ce concept va bien au-delà du concept classique de sécurité alimentaire.

par Khanh Tran-Thanh

LA DÉCLARATION DE NYÉLÉNI¹ engage ses signataires à lutter pour “un monde où tous les peuples, nations et États puissent définir leurs propres systèmes et politiques de production alimentaire, garantissant à chacun d'entre nous une alimentation de qualité, appropriée, abordable, saine et respectueuse de la culture.” À bien des égards, c'est le couronnement des efforts amorcés il y a 23 ans lorsqu'un groupe de 150 ONG, paysans et chercheurs progressistes se sont réunis à Rome en Assemblée alimentaire mondiale pour formuler des exigences tout aussi radicales au nez des agences alimentaires de l'ONU. Comme en témoigne

le soutien massif en faveur du Forum au Mali, avec la participation du Président malien Amadou Toumani Touré, le mouvement a beaucoup mûri depuis, même si, en termes de résultats concrets, quasiment tout reste à faire. Le Mali est l'un des premiers pays (avec la Bolivie) à faire de la souveraineté alimentaire un objectif primordial, avec sa nouvelle Loi sur l'orientation agricole soutenant le développement des exploitations familiales.

Après avoir énoncé ses objectifs et les défis à relever, le Forum s'est accordé sur un plan d'action “afin de partager notre vision de la souveraineté alimentaire avec tous les peuples de cette terre”.



© Khanh Tran-Thanh

Des paysans maliens montrent aux participants de l'atelier de Bamako comment préparer un repas à base d'aliments locaux.

Avant le Forum, certains participants ont assisté à un "atelier d'échanges paysans sur la privatisation de la semence" dans la capitale malienne, Bamako. Cette manifestation était organisée par la Bibliothèque d'Échange de Documentation et d'Expériences (BEDE) et la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP), et facilitée par l'IIED et ses partenaires de l'Inde, du Pérou, d'Indonésie et d'Iran. Elle s'est déroulée avant la rencontre de Nyéléni afin de sensibiliser les agriculteurs ouest-africains aux menaces et aux impacts de la privatisation du savoir, des semences et du matériel génétique animal sur la souveraineté alimentaire.

Les principaux résultats, transmis au Forum mondial de Nyéléni et soulignés dans la Déclaration de Bamako sur les Semences paysannes, fondement de la souveraineté alimentaire en Afrique, consistent à :

- soutenir l'utilisation des semences et des races animales traditionnelles pour la souveraineté alimentaire ;
- faire obstacle à la privatisation des semences et à la biopiraterie ;
- interdire les OGM en Afrique ;
- favoriser les échanges entre paysans et les innovations paysannes.

① Pour en savoir plus, visiter www.nyeleni2007.org, www.diversefoodsystems.org, www.iied.org/NR/agbioliv/ag_liv_projects/Farmers_Exchange.html

1) Nyéléni est un hommage à une légendaire paysanne malienne.



Khanh Tran-Thanh est chercheuse au sein du Programme Agriculture Durable et Biodiversité du Groupe Ressources Naturelles de l'IIED.

Les défis de la décentralisation au niveau local

Haramata a rencontré Monsieur Lamine Tounkara à Dakar en mars 2007, lors de la réunion annuelle du programme Réussir la Décentralisation rassemblant des représentants des pays participant au programme (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal).¹ Lamine est secrétaire général de la mairie de la Commune rurale de Bancoumana, dans le Cercle de Kati, Région de Koulikoro, Mali

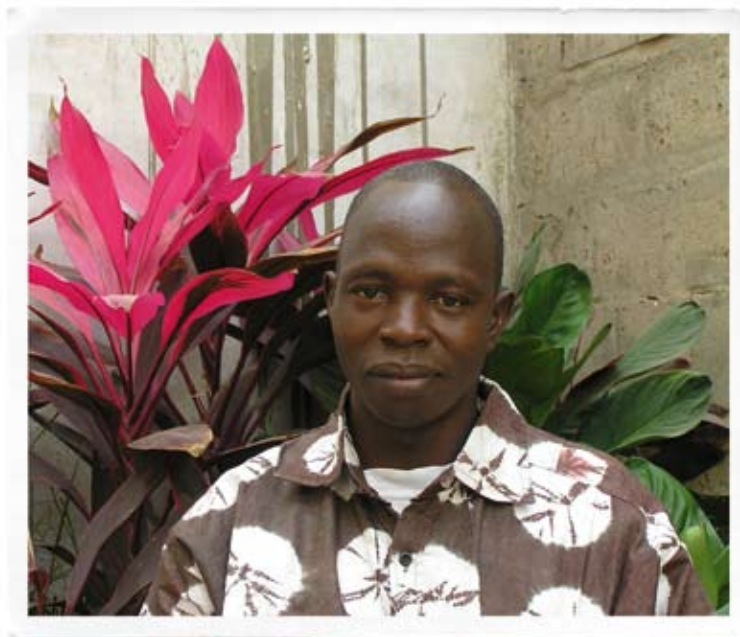
H Dans le contexte de la décentralisation, quel est le principal défi auquel vous êtes confronté ?

Lamine Tounkara Dans notre Commune, l'un des principaux problèmes est celui de l'éducation ; cela concerne la population aussi bien que les élus. Nous avons effectué un suivi par rapport à la compréhension du processus de décentralisation, pour voir si les habitants de la Commune comprennent réellement ce qu'est la décentralisation. Il y a eu des concertations avec tous les acteurs supposés être impliqués dans la décentralisation. Cela a permis aux nouvelles autorités de prendre des décisions conséquentes par rapport à la politique communale d'éducation, comme par exemple la construction de centres d'alphabétisation et l'élaboration de modules pour sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation de leurs enfants (les filles étant les plus touchées par l'analphabétisme). Pour ce qui est de la capacité des élus à comprendre le processus de décentralisation et leurs responsabilités, nous avons organisé une formation à l'intention des élus à Bancoumana, à la satisfaction générale ; grâce à la formation, ils ont mieux compris quels sont leurs rôles et leurs droits.

H La Commune a-t-elle aussi agi dans d'autres domaines ?

LT Un autre défi majeur est celui de la responsabilité des élus envers la population. Cela passe d'abord par l'éducation, comme je l'ai expliqué ; mais il s'agit aussi de donner à la population les moyens de suivre les actions de leurs élus. C'est ce que nous avons réalisé en mettant en place en 2002, dans le cadre du réseau *Réussir la Décentralisation*, une équipe de suivi-évaluation participatif (SEP) de la décentralisation dans la Commune.² L'équipe compte actuellement 11 membres qui ont d'abord été formés en décentralisation, sur les indicateurs de SEP, sur les collectes de données, l'analyse et les techniques d'animation. Nous sommes donc maintenant outillés pour le suivi dans le cadre de la Commune. Les niveaux intellectuels sont disparates, et c'est donc pour moi une énorme satisfaction de voir que des paysans sont capables de maîtriser des techniques de SEP sans avoir fait de longues études. Le SEP a aussi contribué à instaurer la confiance entre les autorités communales et les populations.

H Outre la création d'un lien de confiance, d'une éducation renforcée et de formations,



Lamine Tounkara,
secrétaire général
de la mairie de la
Commune rurale de
Bancoumana (Mali).

les populations perçoivent-elles des bénéfices concrets issus de la décentralisation ?

LT Pour que la décentralisation réussisse, il faut en effet qu'elle apporte des bénéfices concrets dans la vie quotidienne des populations locales. Il s'agit donc pour les autorités locales de prendre les mesures appropriées. Chez nous par exemple, il y a des conflits liés au foncier ; nous avons décidé de les aborder en mettant en place deux types de conventions locales, concernant neuf communes : une convention sur la gestion foncière et une convention agro-sylvo-pastorale. La première fait suite aux tensions sociales qu'on constatait par rapport au foncier ; en effet, c'est l'oralité qui prévaut chez nous et les gens ne matérialisaient pas les contrats de prêt jusqu'à récemment, ce qui pouvait être à l'origine de violents conflits. Nous avons ainsi organisé des ateliers pour voir comment prévenir ces conflits, et cela a abouti à ladite convention. Dorénavant, les prêts sont matérialisés par écrit. Pour tout nouveau prêt, tous les acteurs se déplacent sur

le terrain pour identifier la zone concernée : le propriétaire de la parcelle, le propriétaire terrien coutumier, celui qui cherche à louer, les représentants du chef de village et de la mairie, ainsi que les voisins. En outre, les parcelles sont maintenant matérialisées par des bornes (autrefois, il s'agissait de cailloux ou d'arbres). Et la mairie dispose désormais d'un registre foncier dans lequel sont consignés tous les actes par rapport à ces transactions, qu'il s'agisse de donations, de ventes, de prêts. L'existence même de ce registre contribue aussi à renforcer la confiance entre la population et leurs élus.

1) *Réussir la Décentralisation* est un programme régional de recherche-action, de renforcement des capacités et de dialogue sur les politiques, mis en œuvre par l'IIED en partenariat avec des organisations sahéliennes. Le programme entend créer des conditions permettant aux populations locales de saisir les opportunités offertes par la décentralisation pour améliorer leurs moyens de subsistance par une gestion et une utilisation efficaces, durables et plus équitables des ressources naturelles dont elles dépendent.
2) Le SEP est un outil permettant aux citoyens de suivre les activités de leurs élus, notamment la manière dont ils exercent leurs responsabilités.

À vos marques, prêts, filmez !

par Richard Grahn

ON LEUR A DONNÉ DES APPAREILS PHOTOS et on leur a dit de photographier tout ce qui comptait pour eux. Résultat : 50 photographes en herbe et près de 1 000 photographies. Le projet *Pastoral Visions* du Bureau interafricain des ressources animales de l'Organisation pour l'Unité Africaine (OUA/BIRA) a donné aux pasteurs l'occasion de partager leur vie de tous les jours en images et en récits.

Des appareils photos jetables ont été distribués aux éleveurs, agents vétérinaires, chefs de communauté et à quelques autres habitants de l'Ensemble Karimojong.¹ Ils ont été invités à "capturer ce qu'ils voyaient autour d'eux". Par la suite, l'équipe de projet a recontacté les photographes pour discuter du sens qu'ils prêtaient aux photos. Les photos et les récits les accompagnant ont été réunis dans un livre, *Pastoral Visions*, sur un site web, et ont servi de thème à une exposition tournante, déjà présentée plusieurs fois à Nairobi et Kampala.

Ces photos et récits permettent un éclairage unique sur le mode de vie pastoral. Plusieurs enjeux ressortent clairement à l'attention des décideurs, notamment : l'accès aux services vétérinaires et aux marchés à bétail ; l'importance de la migration par-delà les frontières internationales ; et l'impact des conflits qui sévissent dans la région. Les pasteurs souhaitent mieux se faire entendre dans les débats relatifs à leurs modes de vie et

Lokol Andrew

Dodoth, Kaabong, Ouganda

"Je travaille comme auxiliaire communautaire de la santé animale (ACSA). En 1993, le Dr Akabwai nous a formés. Puis je suis entré au département vétérinaire du gouvernement en



tant qu'agent local. Ils m'ont élu car mon père était un ACSA au début des années 1950 et 1960. J'aimais beaucoup rester avec lui lorsqu'il travaillait. C'est ce travail qui m'a donné envie d'aller à l'école. Mes parents se sont chargés de mon éducation et j'ai arrêté à la fin du collège, en 1989. Quand Akabwai est venu avec son projet de para-vétérinaires, j'ai décidé de me joindre à lui. Je fournissais beaucoup de choses aux pasteurs, y compris des vaccinations et des médicaments. C'est pourquoi le département m'a nommé comme leur propre para-vétérinaire. J'aime vraiment beaucoup ce travail.

Je suis chargé de l'inspection de la viande dans la ville de Kaabong. J'inspecte les

leurs moyens de subsistance. Comme l'explique le Ministre kenyan chargé du Développement de l'Élevage dans l'avant-propos du livre et sur le site Web : "Pour accroître les opportunités offertes aux pasteurs, il faut leur donner une voix pour s'exprimer et leur apporter une réponse institutionnelle efficace."

Si le projet *Pastoral Visions* a suscité maints débats, il n'est pas sûr que la réponse institutionnelle soit aussi forte qu'elle le devrait. La récente sécheresse (2005-06) et les débats sur le changement climatique ont ressuscité certaines images négatives des pasteurs, qui exercent une forte influence sur les décideurs. Les défis très réels en termes de moyens de subsistance dans maints secteurs de la région renforcent le besoin de dialogue entre pasteurs et décideurs ; *Pastoral Visions* ne représente qu'une expérience et une méthodologie dans ce sens. Le travail avec les communautés pastorales sur la pacification et divers autres thèmes a montré que, pour pouvoir progresser, les dialogues de haut niveau doivent aussi être appuyés par des discussions thématiques de fond au niveau local.

i Pour en savoir plus, www.eldis.ids.ac.uk/pastoralism/cape/pastoral_visions/index.htm ou www.au-ibar.org

1) L'Ensemble Karimojong couvre le nord-ouest du Kenya, le nord-est de l'Ouganda, le sud-ouest de l'Éthiopie et le sud-est du Soudan.

Richard Grahn travaille actuellement au programme pastoral d'Oxfam GB ; il coordonne les travaux avec les communautés pastorales du Kenya, de l'Éthiopie, du Soudan, de Somaliland, de Tanzanie et de l'Ouganda. Auparavant, il était à l'OUA/BIRA où il s'occupait des questions liées au pastoralisme et au conflit et faisait partie de l'équipe impliquée dans le projet *Pastoral Visions*.

vaches, les chèvres et les moutons. Tous les jours, des animaux sont abattus pour être vendus au public. Il est important que je m'assure que la viande est propre à la consommation humaine, exempte de maladies, de vers et de kystes. J'ai aussi été formé pour traiter les animaux et retirer les parasites externes comme les tiques et les puces. Maintenant, je m'en charge pour l'ensemble du district.



Cette photo a été prise au marché de la paroisse de Kaplenba. Ce que vous voyez sont des gourdes remplies de lait fermenté et de lait frais. Il y a aussi des casseroles utilisées pour transporter le lait. Les gens ont apporté des poulets à vendre au marché. Il y a des femmes du village, pas de la ville, qui s'asseyent ensemble au marché.

J'ai pris cette photo car j'ai vu que la plupart de ces femmes étaient venues du campement de bétail, et la chose la plus importante pour moi était de trouver des gens qui s'occupent de bétail. La plupart avaient tressé leurs cheveux et avaient aussi enduit leurs cheveux d'huile de beurre. Elles la mélangent avec du charbon et la frottent sur leur tête. C'est pour ça que leurs cheveux sont si beaux."

Sécuri-sexe pour insectes ravageurs

La stérilisation des insectes nuisibles afin de réduire leur nombre ou de les éliminer n'a rien de très nouveau, mais les progrès scientifiques permettent désormais d'espérer une réduction des pertes massives essuyées par les maraîchers du monde entier et d'éviter le besoin de traitements chimiques

par Charlie Rose

LES INSECTES MÂLES stériles s'accouplent avec des femelles sauvages et la population de ravageurs diminue sans recours à des produits chimiques. C'est le principe de base de la Technique de l'insecte stérile ou TIS. La TIS peut être assimilée à un "contrôle des naissances pour insectes". C'est un moyen écologique de contrôler et d'éliminer les ravageurs qui menacent l'agriculture ou la santé humaine, remplaçant la forte dépendance à l'égard des pesticides par une approche biologique plus rentable. En outre, elle permet aux populations d'insectes amis "prédateurs" de prospérer.

Quel est son principe ? Avec la TIS, les insectes femelles ne peuvent pas se reproduire. On y parvient en lâchant un grand nombre d'insectes mâles stériles de l'espèce cible sur une vaste zone. Les femelles qui s'accouplent avec les mâles stériles ne peuvent pas produire de progéniture viable. Par conséquent, si un nombre suffisant de femelles s'accouplent avec des mâles



Des mouches méditerranéennes mâle et femelle

© Milan Kozanek

stériles, la population d'insectes ravageurs va s'effondrer.

La TIS a été utilisée pour contrôler et éliminer des insectes sur tous les continents sauf l'Antarctique, de l'Albanie à la Zambie, et elle a été employée contre beaucoup d'espèces, y compris la lucilie bouchère, la mouche méditerranéenne des fruits, la mouche tsé-tsé et les moustiques. La mouche tsé-tsé a été éradiquée de Zanzibar grâce à la TIS entre 1994-97. La PATTEC (Campagne

panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase) procède actuellement à des lâchers de mouches tsé-tsé stériles au Mali. La TIS a permis d'éradiquer la lucilie bouchère en Afrique du Nord dans les années 1990. Cela a nécessité de lâcher quelque 40 millions d'insectes mâles stériles par semaine sur plus de 40 000 km² pendant près d'un an.

La mouche méditerranéenne est le principal fléau ciblé par la TIS. Originaire d'Afrique sub-saharienne, elle s'est propagée dans tout le bassin méditerranéen, en Afrique australe, en Europe méridionale, au Moyen-Orient, en Australie-Occidentale, en Amérique du Sud et Centrale et à Hawaï. On la trouve désormais dans la plupart des régions tropicales et subtropicales et certains pays redoutent tellement les risques d'infestation qu'ils ont mis en place de strictes règles de quarantaine.

La femelle de la mouche méditerranéenne attaque les fruits et les légumes en perçant leur peau et en déposant ses œufs à l'intérieur. Les larves se nourrissent de la pulpe du fruit. Les produits touchés sont impropres à l'exportation. Le total des pertes annuelles dues à la mouche méditerranéenne dans le bassin méditerranéen est estimé aux alentours de \$300 millions par an.

Un certain nombre de pays du continent africain, y compris l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, utilisent ou envisagent d'utiliser la TIS à grande échelle. En Afrique du Sud, la TIS sert à protéger la plupart des principales régions de production fruitière du Cap contre la mouche méditerranéenne aux termes d'un programme cofinancé par les producteurs et le gouvernement.

InSecta, principal développeur commercial de la technologie TIS au monde, est partenaire du Projet Cleanfruit financé par l'Union Européenne qui a organisé des séminaires sur la TIS pour plus de 700 délégués dans les principales régions de cultures fruitières du bassin méditerranéen au cours des trois dernières années. InSecta offre à ses clients les biens et services requis pour mettre en place un dispositif de contrôle TIS efficace à tous les stades de la procédure d'éradication : définition du programme, planification, mise en place et exécution.

Grâce en partie aux efforts de dissémination des informations TIS par le projet Cleanfruit, les producteurs et les agences gouvernementales du Maroc et de l'Égypte travaillent ensemble à l'établissement de programmes TIS de grande envergure contre la mouche méditerranéenne. Dans le passé, les producteurs comptaient souvent sur le gouvernement pour financer ce genre de programmes, sans tenir compte des avantages économiques qu'ils représentent. Vu qu'il est urgent de se détourner des systèmes de lutte chimique, la situation a changé.

 *Pour en savoir plus, consulter*

www.insecta.co.uk ou www.cleanfruitsit.org



Charlie Rose est un spécialiste des biotechnologies, qui dirige actuellement la section Business Development d'InSecta Ltd., société britannique spécialement créée pour commercialiser la technique TIS.

Cher Haramata...

Vous nous avez écrit des quatre coins du monde pour nous faire part de vos réactions – dans l'ensemble très positives – au nouveau look et à la teneur de "votre" journal. Voici quelques morceaux choisis parmi les courriers et les emails que nous avons reçus.

Le bulletin est tonifiant...

Je souhaite féliciter toute l'équipe pour le nouveau look très tonifiant du bulletin *Haramata*. Je le trouve d'une conception originale, facile à lire et son contenu est captivant.

À l'heure actuelle, j'assiste l'ICARDA [Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides] à Alep, en Syrie, dans le cadre de l'élaboration de sa prochaine stratégie décennale ; je suis donc à même d'apprécier la valeur de vos travaux car une énorme proportion de la population mondiale habite les zones arides.

Dr Sudhirendar Sharma

The Ecological Foundation,
New Delhi, Inde

plus convivial...

Il y a des années que je suis un fidèle lecteur du magazine et que je savoure son contenu. Pourtant, sa nouvelle structure, sa pagination et même sa teneur sont désormais encore plus conviviales. Outre les questions liées aux zones arides, d'autres enjeux associés comme l'eau, l'urbanisation, etc. sont désormais abordés avec acuité et rigueur.

Félicitations et... préparez l'huile de coude !

Prof. Tunde Agbola

University of Ibadan, Nigeria



Le numéro transitoire *Haramata* 50, avec l'ancien logo et sa "vieille peau" transparente dont il se défaisait

a l'air répugnant !...

Mais de quoi est donc faite la couverture supplémentaire [du bulletin *Haramata* 50] ? Ça a l'air répugnant et pas du tout biodégradable !

Sarah Granich

Tiempo Climate Programme

Université d'East Anglia, Royaume-Uni

Pour tous ceux et celles qui se sont posé la question, la "vieille peau" transparente dont nous tentions de nous débarrasser dans notre numéro précédent était faite d'un papier translucide, totalement exempt de chlore, parfaitement biodégradable, en provenance de forêts gérées durablement. Nous aurions dû vous le dire mais merci à Sarah de nous avoir donné l'occasion de le faire. – Ed.

mais utile...

Je viens de découvrir la 50ème édition de *Haramata* ainsi que les Dossiers par le biais d'un collègue. Je trouve que les contenus et les thèmes qu'ils traitent sont très intéressants et utiles pour le développement de la zone où je travaille : la Province de Ouarzazate à climat aride, qui se trouve au Sud est du Maroc.

Lhassan Ouhajou

Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate, Maroc

...et très agréable

Merci beaucoup pour la nouvelle présentation de votre revue qui est très agréable à voir et à lire.

Du courage et bonne continuation pour votre excellent travail.

Youssouf Sanogo

Membre de l'ONG GRAT
Bamako/MALI

Droits fonciers des femmes : un guide pratique

Comment sécuriser l'accès des femmes au foncier au Burkina Faso ? Il n'est pas facile de répondre à cette question, car nombreux sont les facteurs affectant la capacité des femmes à négocier leur accès à cette ressource. Dans les zones rurales, la majorité des habitants sécurisent leurs droits et leur accès au foncier par le biais d'une grande variété de mécanismes coutumiers. Ces mécanismes n'excluent pas forcément les femmes, mais leur capacité à négocier au sein de ces systèmes peut être limitée. Les lois et règlements constituent également une manière de formaliser les droits et l'accès au foncier mais, même si de tels cadres existent, ils sont mal connus et peu compris.

Ce manuel, conçu par GRAF avec le soutien d'OXFAM-Solidarité, fournit des conseils pratiques aux praticiens, aux ONG et aux autres organisations travaillant sur le sujet. Le premier chapitre propose une revue des mécanismes coutumiers et juridiques pour accéder au foncier. Les deux chapitres suivants mettent en exergue (1) les manières dont les systèmes coutumiers et juridiques peuvent être utilisés de façon cohérente, et (2) les principaux acteurs communautaires et institutions impliqués. Le dernier chapitre se penche sur différentes stratégies de communication que les organisations peuvent utiliser pour renforcer la connaissance et la compréhension qu'ont les populations de cette problématique.



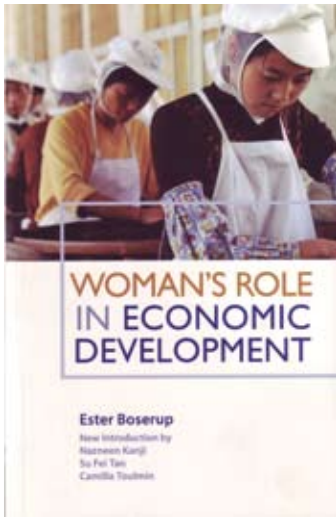
Un guide relativement court comme celui-ci ne peut pas fournir l'analyse approfondie qui serait nécessaire pour comprendre tous les enjeux de la sécurisation de l'accès des femmes au foncier, surtout dans un pays aussi divers que le Burkina Faso. Mais ce livre propose une vue d'ensemble très utile des lois et mécanismes coutumiers pertinents, ainsi que des principaux défis liés à la sécurisation de l'accès et des droits des femmes au foncier.

① *Sécurisation des droits fonciers des femmes rurales au Burkina Faso : A l'écoute de la loi et des coutumes. Guide pratique à l'intention des animateurs d'associations et ONG de promotion des droits humains.* GRAF et OXFAM-Solidarité, Burkina Faso, 2006.

Disponible sur le site web du GRAF : <http://graf.zcp.bf> ou en contactant le GRAF, 11 BP 146, Ouagadougou 11, Burkina Faso. Email : graf@liptinfor.bf

Femmes et développement : où en est-on ?

Voici une réimpression de l'œuvre pionnière d'Ester Boserup, publiée en anglais en 1970 et traduite en français en 1983. Ce livre mettait en exergue la contribution des femmes au développement agricole et industriel, et leur non-considération dans les politiques de



développement depuis l'époque coloniale. Cet ouvrage inspira la "Décennie de la femme" des Nations Unies (1976-1986) et marqua le début de recherches sur les questions de genre. L'ouvrage de Boserup se caractérisait par de solides bases empiriques, de nombreuses données et preuves de la contribution des femmes à l'agriculture et l'industrie. Même si les processus de développement

économique n'ont pas évolué exactement comme Boserup le prédisait, ses idées et perspectives, notamment sur la division sexuelle du travail et les motivations des acteurs du développement, demeurent extrêmement pertinentes. Son analyse signalait de nombreuses tendances pour la

participation des femmes au développement, dont certaines se sont avérées extrêmement précises. Il y a évidemment des éléments qu'elle ne pouvait pas prévoir, comme certains impacts de la mondialisation, la pandémie HIV/SIDA, et les défis liés au changement climatique.

Les observations perspicaces de Boserup, son utilisation de données empiriques et son engagement en faveur de l'égalité des genres constituent aujourd'hui encore une inspiration pour les étudiants, les chercheurs et activistes qui s'intéressent à un monde plus équitable. La réimpression de cet ouvrage (en anglais) pose également la question suivante : malgré plus de trente années de travail, quel est le chemin parcouru depuis 1970 ? Et pourquoi les inégalités de genre persistent-elles ?

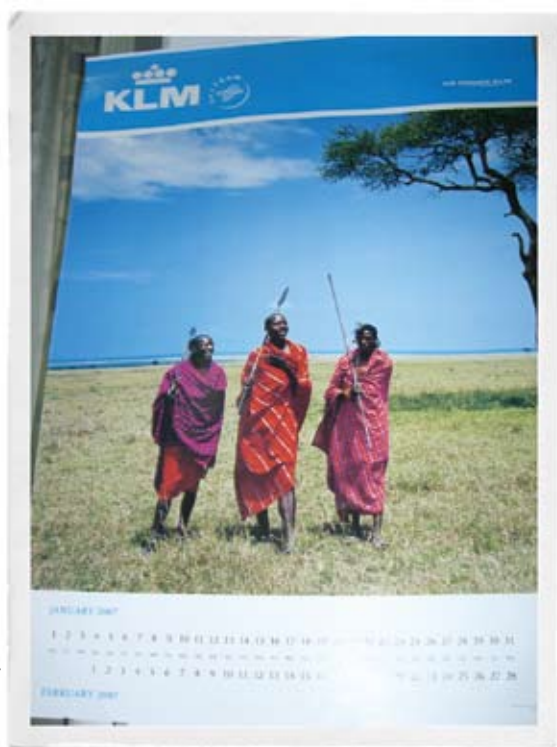
Cette réimpression comprend une introduction par Nazneen Kanji, Su Fei Tan et Camilla Toulmin.

i *Woman's Role in Economic Development*
Ester Boserup, Earthscan, première publication en 1970, traduction française publiée en 1983 (*Les femmes face au développement économique*, Presses Universitaires de France, Paris), réimprimé en 2007. ISBN 1844073920 / 9781844073924. Disponible auprès de Earthscan Publications, 8-12 Camden High St., London NW1 0JH, Royaume-Uni. www.earthscan.co.uk

Appel aux lecteurs !

Avez-vous repéré des livres ou des sites Internet intéressants ? Êtes-vous au courant de réunions ou d'ateliers importants, ou d'autres ressources ayant trait aux zones arides et qui pourraient intéresser les lecteurs de *Haramata* ? Si oui, envoyez-nous en les détails à *Haramata*, Programme des Zones Arides, IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni, ou par email à : drylands@iied.org. Dans l'attente de vous lire !

Errata : Deux erreurs se sont glissées dans *Haramata* 50. En page 11, c'est l'IRAM (et non l'INRA) qui a entrepris l'évaluation de la crise alimentaire au Niger, coordonnée par Johnny Egg (qui est effectivement chercheur à l'INRA). L'illustration en page 39 aurait dû être attribuée à Sholto Walker (et non à Alan Hesse). Nous présentons nos excuses aux personnes concernées.



© John Rowley

Le calendrier 2007 de KLM,
représentant des Massai

Ecrivez-nous !

Que pensent les lecteurs de l'utilisation de cette photo pour la publicité de la compagnie aérienne KLM ? Disposez-vous d'autres exemples similaires ? Ecrivez-nous à l'adresse ci-dessous !

Haramata

est publié deux fois par an en français et en anglais par le Programme Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement.

IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni

Tél. : +44 (0)20 7388 2117

Fax : +44 (0)20 7388 2826

email : drylands@iied.org www.iied.org

Comité éditorial : Lorenzo Cotula, Ced Hesse, Marie Jaecy, Nicole Kenton, Christèle Riou, Su Fei Tan

Conseiller de rédaction : Robin Sharp

Traduction : Tradwise Plus Ltd.

Conception : Studio ii Ltd, Royaume-Uni

Impression : Russell Press, Nottingham, Royaume-Uni

Imprimé sur papier recyclé Challenger Offset 100g

ISSN 0964-6973

Haramata est reconnaissant du soutien financier du Ministère danois des affaires étrangères et de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement.



L'IIED est un institut international de recherche sur les politiques basé à Londres, dont le travail est axé sur les Ressources naturelles, le Changement climatique, les Etablissements humains, les Marchés durables et la Gouvernance. L'IIED travaille avec des partenaires et des communautés pour aider les groupes vulnérables à se faire entendre et veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans les processus de prise de décisions.



IIED est une association à but non lucratif, n° d'enregistrement 800066.

Haramata : nos plats du jour

Comme nous l'expliquions la dernière fois, l'idée des Plats du jour de Haramata est de vous proposer "quelques morceaux choisis et quelques commentaires en amuse-gueules", de vous offrir un avant-goût d'autres plats éditoriaux que nous mijotons et de vous inviter à réagir.

* Le premier plat au menu cette fois est l'article d'Oussouby Touré, affirmant que la Convention de lutte contre la désertification n'a pas réussi à retenir l'attention de la communauté internationale, et ce principalement en raison de l'absence d'efforts concertés visant à accorder une place de choix à la lutte contre la dégradation des terres dans l'agenda international. Il propose quatre priorités pour améliorer la situation (page 10).

* Puis Michael Ochieng Odhiambo déclare que l'Afrique de l'Est a besoin de toute urgence d'un cadre législatif et politique pour le foncier coutumier, qui a été négligé mais est encore tout à fait pertinent pour les moyens de subsistance des populations et le développement des zones rurales (page 12).

* En réponse à un article paru dans le précédent numéro, Mariame Dem souligne que "aujourd'hui encore, les femmes rurales africaines n'accèdent pas ou peu à la terre, à l'eau, à l'énergie et au matériel pour créer des richesses" (page 13). Et si les "grandes dames" du développement sont critiquables, les "grands messieurs" le sont également ; il faut ainsi rester vigilant pour que ni ces dames ni ces messieurs ne prennent en otage le développement. Cela soulève maintes questions, alors comment faire avancer les choses ?

* Un récit de Namibie suggère que la gouvernance au sein des communautés locales ne sera une "bonne gouvernance" que si elle est bâtie par les populations locales elles-mêmes. Si elle est imposée de l'extérieur, cela fonctionnera rarement (page 17).

Toujours au goût du jour, on trouve :

> L'avenir de l'agriculture familiale en Afrique. La vision du Président Wade pour le Sénégal est sans équivoque – regardez sa photo de campagne en page 5 de ce numéro. Et c'est là une vision partagée par bon nombre d'autres gouvernements en Afrique. Mais vous faites-vous l'écho de cette position ? Progrès et développement sont-ils synonymes de techniques agricoles importées, de formalisation foncière et d'investissements étrangers ? Quelle est donc la place de l'histoire et de la culture dans un tel scénario ? Écrivez-nous pour nous faire part de votre avis.

> La protection des ressources naturelles communes dans les zones arides. Moyens de subsistance pour bon nombre d'habitants et bien souvent les pauvres, les terres communes telles que les forêts et les pâturages sont de plus en plus souvent privatisées à d'autres fins. Comment faire pour les protéger ? Michael Ochieng Odhiambo offre un début de réponse, mais auriez-vous des exemples pour démontrer comment y parvenir dans la pratique ?

Écrivez-nous avec vos questions, commentaires, idées ou articles à : Haramata, Programme des Zones Arides, IIED, 3 Endsleigh Street, Londres WC1H 0DD, Royaume-Uni ou envoyez un email à : drylands@iied.org